

LA CHEFFE
DU DÉPARTEMENT FÉDÉRAL
DE L'INTÉRIEUR

Berne, le 14 février 2002

Association STOP SUICIDE
Monsieur Florian Irminger
c/o Maison des Associations
Rue des Savoises 15
1205 Genève

Monsieur,

C'est avec grande attention que j'ai pris connaissance de votre lettre du 30 janvier 2002, laquelle figurait in extenso dans le numéro de janvier de votre journal "L'écho informatif de Stop Suicide".

Au niveau fédéral, j'entends souvent l'objection de l'absence de base légale pour justifier une certaine passivité dans l'intervention et ce, pas uniquement dans le domaine de la prévention du suicide. Or, pour moi, cet argument ne peut en être un. Quand nous évoquons le suicide, le sida ou la toxicomanie, nous parlons toujours de notre propre responsabilité : qu'aurions-nous pu ou dû faire? Et si, parfois, la légalité fait défaut, la légitimité demeure. En tant que cheffe d'un département s'occupant de santé publique, je ne peux donc rester passive dans ces différents dossiers et je tiens à m'y engager avec force et décision.

Ma présence à Genève en novembre dernier avait aussi pour objectif d'illustrer la conscience que j'ai de ce problème du suicide au sein de notre société et mon désir d'afficher publiquement mon soutien à celles et ceux qui s'en préoccupent, que ce soit au niveau scientifique, de l'intervention de type secondaire ou de la prévention primaire. A ce titre, votre engagement et vos interventions me semblent essentiels car, pour les jeunes, le fait de parler à quelqu'un de leur âge est parfois bien plus important que tout autre mesure, ainsi que l'illustre fort bien la contribution libre figurant en page 10 de votre numéro de janvier. C'est pourquoi je tiens à vous remercier très vivement de votre conviction et de l'énergie avec lesquelles vous – et votre association – vous êtes engagé dans cette démarche. Je ne peux que vous inciter à poursuivre vos activités, convaincue qu'elles forment une part importante de notre filet de sécurité.

En souhaitant vivement que nos diverses interventions puissent contribuer, à terme, à mieux soutenir et aider les personnes en difficulté, je tiens à vous assurer, Monsieur, de ma parfaite considération.


Ruth Dreifuss
Conseillère fédérale